MASTER II
SCIENCES DE L'EDUCATION

FORMATION PRESENTIEL
(Formation Initiale et Formation Continue)

› EXPERTISE, INGENIERIE ET PROJETS INTERNATIONAUX

Responsable Pédagogique - Parcours : Pascal LAFONT
Responsable Tronc commun M1 : Laurence COSTES

Gestionnaire de scolarité : Carole PRIGENT

Année universitaire 2019/2020

CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

CANDIDATURES

Sont admis sur dossier de candidature :

Les titulaires d'un BAC +4.
Les étudiants concernés doivent postuler par le biais de l'application « e-candidat » sur le site Internet de l'UPEC : https://candidatures.u-pec.fr/.

Sont admis sur étude du dossier par la Validation des Acquis et de l'Expérience (V.A.E. /V.A.P.) :

Les personnes qui ne justifient pas de ce niveau d'étude mais dont l'expérience professionnelle est en rapport avec le monde éducatif.
Les conditions requises sont renseignées sur le site de l'UPEC.

Pour la V.A.E :
http://www.u-pec.fr/adulte-en-reprise-d-etudes/vae/la-validation-des-acquis-de-l-experience-decret-2002--340362.kjsp?RH=FOR_VAE

Pour la V.A.P :
http://www.u-pec.fr/adulte-en-reprise-d-etudes/vae/la-validation-des-acquis-professionnels-decret-1985--340357.kjsp?RH=FOR_VAE

Les dossiers sont disponibles au Service Commun d'Éducation Permanente et des Partenariats Entreprises (SCEPPE) :

Bâtiment i3, niveau dalle
Campus Centre - Bureau 17
61, avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil Cedex
+33 (0)1 45 17 12 30
fc-sceppe@u-pec.fr

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

Inscription administrative en ligne pour :

- les étudiants inscrits à l'UPEC pour l'année universitaire 2018/2019
- les étudiants qui ont déposé leur candidature en ligne par le biais d' « e-candidat ».

Les inscriptions en ligne pourront se faire à partir du 8 juillet 2019.

Inscription administrative en présentiel pour :

- les étudiants étrangers (DAP, Campus France)
- les anciens étudiants de l'UPEC non-inscrits en 2018/2019.

Le retrait du dossier d'inscription se fera à partir du 8 juillet 2019 auprès du bureau d'accueil de l'UFR des Sciences de l'Éducation et Sciences Sociales (bureau 614) sur présentation des justificatifs d'acceptation d'inscription dans ce master.

L'étudiant devra ensuite se présenter pour son inscription à la date du rendez-vous qui lui sera fixée sur son dossier à cette adresse :

SIOE
Bureau des inscriptions - Bâtiment I, niveau 0
61, Avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil Cedex

Inscription des stagiaires relevant de la Formation Continue :

Les personnes concernées doivent dans un premier temps prendre contact avec :

Lauraine REGENT
Gestionnaire de la Formation Continue
Immeuble Pyramide, bureau 603, 6ème étage
+33 (0)1 45 17 44 92
lauraine.regent@u-pec.fr

Dans un second temps, le retrait du dossier d'inscription se fera au bureau 614 de la scolarité auprès de :

Carole PRIGENT
Gestionnaire de scolarité
Immeuble Pyramide, 6ème étage
+33 (0)1 45 17 44 66
carole.prigent@u-pec.fr

Les étudiants salariés ou relevant de la formation continue peuvent bénéficier du dispositif TER « Travailler, Étudier, Réussir » :

Ce dispositif mis en place à l'UFR a pour objectif de faciliter l'intégration des publics spécifiques dans l'enseignement supérieur en favorisant l'égalité des chances.

Vous pouvez ainsi être accompagné individuellement pour la réussite de votre cursus par un enseignant dont la démarche pédagogique est ancrée sur la valorisation des acquis professionnels.
Il est possible également de participer à des séances de partage de pratiques et d'aide à la réussite et bientôt d'accéder à un site Web interactif d'aide à la réussite universitaire.

Pour bénéficier de ce dispositif, veuillez prendre contact avec le service de Formation continue de l'UFR, bureau 603

INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES

Les inscriptions pédagogiques en Master se font en ligne à partir de l'espace numérique : https://e-campus.u-pec.fr/upecnumerique/.

La date de début d'inscription vous sera communiquée lors de la réunion d'accueil et d'information du 16 septembre 2019.

L'inscription dans un parcours devra être effectuée au moment de l'inscription pédagogique. Elle sera définitive et obligatoire pour les deux semestres.

ERASMUS + / CREPUQ / MICEFA

Pour les étudiants français :

Les étudiants de l'UPEC peuvent effectuer une mobilité internationale dans le cadre de leur cursus universitaire.
Pour obtenir de plus amples informations sur les séjours d'études (Erasmus +, CREPUQ, MICEFA…) ou encore sur les stages à l'international, veuillez prendre contact avec Alina CORNEA-PECHEREAU.

Pour les étudiants étrangers :

Les étudiants étrangers qui suivent des cours pour un ou plusieurs semestres dans notre Université, doivent prendre contact avec Alina CORNEA-PECHEREAU.

Attention : pour les étudiants étrangers qui viennent dans le cadre du programme Erasmus +, il est possible de recevoir une évaluation spécifique.
Pour cela, ils doivent pour chaque cours suivi, rencontrer le professeur responsable et convenir avec lui du mode d'évaluation.
Ils peuvent aussi choisir de partager le même type d'évaluation que tous les étudiants.
Dans ce cas, les mêmes critères leur seront appliqués.

Alina CORNEA-PECHEREAU
Chargée des Relations Internationales
Immeuble Pyramide, bureau 605, 6ème étage
+33 (0)1 45 17 44 75
Alina.cornea-pechereau@u-pec.fr

PRINCIPES GÉNÉRAUX CONCERNANT LE MASTER

OBJECTIFS DU MASTER

La mention « Sciences de l'Éducation » est structurée autour d'un tronc commun tout au long du M1 et du M2 et de quatre parcours :

- **Éducation Populaire**
- **Animation Insertion Formation**
- **Intervention Sociale**
- **Expertise, Ingénierie et Projets Internationaux**

La mention de Master « Sciences de l'Éducation » repose sur un tronc commun tout au long du M1 et du M2, et ce, pour tous les parcours.

Les unités d'enseignement visent à maîtriser :

- les transformations et mutations éducatives et sociales
- les contextes professionnels et les environnements territoriaux
- les méthodologies de recherche, d'enquêtes, de projets
- les langages et outils professionnels
- le pilotage d'organisation.

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Le Master se compose d'Unités d'Enseignement (UE) elles-mêmes composées d'Éléments Constitutifs d'Unités d'Enseignements (ECUE).
Les notes se compensent entre les ECUE à l'intérieur des UE, et entre les UE à l'intérieur des semestres.
Le calcul de la compensation intervient au moment de la délibération finale.
Les UE et ECUE acquis en totalité sont capitalisés pour les réinscriptions ultérieures sous réserve du maintien de leur contenu.

Tout dossier, rapport, note de synthèse devra être mis dans le casier de l'enseignant ou leur être remis directement.
Pour la seconde session (examen de rattrapage), les résultats sont disponibles individuellement sur le site, via votre espace numérique « e-campus » après la délibération du jury.
Il n'y aura pas d'affichage du PV de jury comme le précise la réglementation.
Les étudiants concernés doivent prendre contact avec le responsable de l'ECUE pour définir ce qu'ils auront à valider sauf si un partiel est prévu.

Les étudiants en régime dérogatoire doivent OBLIGATOIREMENT prendre contact avec les enseignants au mois de septembre 2016. Aucun polycopié de cours n'est édité.
Quelques cours seront mis en ligne sur le site de l'Université.

REGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS DU MASTER

L'étudiant obtient l'année quand la note finale est supérieure ou égale à 10.

REGIMES SPECIAUX D'ETUDES, REGIMES DEROGATOIRES

(cf. article 18 de l'arrêté du 23 avril 2002)

Le bénéfice d'un régime spécial d'études, est accordé en fonction de la liste établie par les textes. La demande doit être faite au plus tard trois semaines après le début des enseignements du semestre, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au directeur des études.
Les salariés, eux devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité.

Pour tout étudiant la règle générale est le contrôle continu.
Seules les personnes salariées justifiant d'une activité salariée de 12h par semaine seront autorisées à s'inscrire partiellement ou totalement au contrôle terminal, pour les enseignements auxquels elles ne peuvent assister en raison de leur activité salariée.
La demande devra être effectuée, lors de l'inscription pédagogique**,** au plus tard 3 semaines après le début des enseignements, délai de rigueur.

CONTROLE DE L'ASSIDUITE

Les TD sont obligatoires, au-delà de 20% d'absence, l'étudiant se verra attribuer la note de 0 au contrôle continu pour la matière concernée, ceci même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu.

Les étudiants doivent émarger sur une feuille de présence à chaque TD.
Le relevé des absences est effectué par l'enseignant sur la base de ce document.

En cas d'absence à une épreuve d'examen terminal, et ce quel que soit le statut de l'étudiant (régime général ou régime dérogatoire), **l'étudiant sera considéré comme défaillant à l'épreuve en question.**

CALENDRIER ET ORGANISATION DES DEUX SESSIONS

La première session :

Elle se déroule sous la forme d'épreuves de contrôle continu, de contrôle terminal, ou dans des combinaisons associant ou non les deux formes de contrôle.

La deuxième session (rattrapage) :

La deuxième session est organisée à l'issue des semestres pairs en juin sauf cas particuliers à étudier lors du vote des calendriers des composantes.

Les convocations aux examens se font par voie d'affichage sur le site Internet de l'Université, ou sur les panneaux installés dans le couloir de la scolarité.

Les résultats sont disponibles individuellement sur le site, via votre espace numérique « E-campus » après la délibération du jury.

L'étudiant n'est pas autorisé à se représenter à des UE ou ECUE validés directement ou par compensation.

REPORT DES NOTES DE 1ERE SESSION

Pour la deuxième session, l'étudiant choisit les UE ou les ECUE non validés qu'il souhaite rattraper. Il se verra attribuer la meilleure des deux notes obtenues en 1ère ou 2ème session pour le calcul définitif à l'issue de la deuxième session.
La note de première session lui est automatiquement attribuée pour les UE ou ECUE auxquels il ne s'est pas présenté au rattrapage.

DUREE DE CONSERVATION DES ACQUIS

Les Unités d'Enseignement (UE) ou Eléments constitutifs d'unités d'enseignement (ECUE) sont capitalisables sans limitation de durée, mais en cas d'interruption, puis de reprise d'études, l'étudiant se trouve dans une situation de validation des études supérieures : les règles de prise en compte d'UE ou d'ECUE validés s'appliquent en fonction du parcours visé, de la date de validation de l'UE ou de l'ECUE et de l'éventuelle nécessité d'une actualisation des connaissances.

DISPOSITIFS PEDAGOGIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

Afin de donner un maximum d'efficacité à la deuxième session, un dispositif pédagogique d'accompagnement est mis en place lors de la consultation des copies.
De manière générale, il est vivement recommandé aux étudiants défaillants de prendre connaissance des remarques des enseignants, et des annotations consignées sur leurs copies.
Les dates de consultation des copies, qui ont lieu suite aux résultats, sont listées sur le site Internet et dans le couloir de la scolarité.

MODALITES DE COMPENSATION ENTRE LES SEMESTRES

Une compensation a lieu sur les deux semestres du cursus de la première année du Master.

LUTTE CONTRE LE PLAGIAT

Il est rappelé que, selon le Code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur (ou de ses ayants droits ou ayants cause) est illicite. Seule la citation est tolérée, dûment référencée.
Plagier équivaut à recopier sans indiquer ses sources ou à paraphraser des propos sans en indiquer les références dans le corps du texte, en les faisant passer pour siens.
Ne vous laissez pas tenter par cette solution : il s'agit d'un vol intellectuel, d'une fraude à un examen universitaire et sanctionnée comme telle. En cas de reproduction, il convient donc de citer le texte entre guillemets ; en cas de paraphrase, il faut indiquer à la fin du paragraphe la source de l'idée.
Pour plus de détails : http://www.compilatio.net/fr/prevention/conseils/.
Il est à noter que l'Université Paris-Est Créteil dispose d'un logiciel anti-plagiat utilisable par le biais de sa plateforme EPREL.

ALLEGEMENTS DE FORMATION

Les étudiants peuvent bénéficier d'un allègement de formation en fonction des diplômes obtenus antérieurement selon une grille d'allègement approuvée par l'Université.
Lorsque les étudiants bénéficient d'un allègement de formation la note de 10 leur est attribuée.
La demande, dûment justifiée, devra être déposée au moment des inscriptions pédagogiques au service de la scolarité de l'UFR, **au plus tard 3 semaines après le début des enseignements, délai de rigueur.**

Les étudiant.e.s souhaitant valider un ECUE en deuxième session doivent se signaler par mail auprès de l'enseignant responsable dans les 48 heures suivant la publication des résultats de la première session.

Il est à noter que la nouvelle note obtenue ne pourra être prise en compte que si l'ECUE n'est pas validé par compensation suite à la soutenance du mémoire.

AIDE METHODOLOGIQUE A L'ELABORATION DU MEMOIRE

1/ Le mémoire vise à répondre à une problématique professionnelle, à apporter des éléments de réponses à une interrogation rencontrée sur le lieu de stage. En liaison avec votre problématique professionnelle, une ou des hypothèse(s) sont travaillées dans le cœur de votre mémoire.

2/ Le mémoire se matérialise par un document qui, *in fine*, propose un état des lieux de l'existant, en fait l'analyse et propose un certain nombre de solutions, échafaude des *scenarii* réalistes pour contribuer à résorber (ou limiter) un certain nombre de difficultés rencontrées, améliorer (ou stabiliser) la situation, etc.

3/ La logique de l'argumentation du mémoire s'appuie sur une collecte des données qui emprunte aux sciences sociales leur méthodologie (entretiens, questionnaires, observations, travail sur archives, étude documentaire…)

Un plan type, en trois parties (proposition) :

Introduction où vous annoncez la problématique professionnelle retenue et le plan de votre mémoire

I/ État des lieux au moment où vous intervenez (partie descriptive)

II/ Analyse de la situation (partie analytique)

III/ Propositions d'amendement, d'amélioration, etc. (partie performative)

Conclusion où vous synthétisez l'essentiel de votre argumentation et confirmez ou infirmez la problématique professionnelle poursuivie

Bibliographie (cf. ci-dessous)

Annexes numérotées auxquelles vous renvoyez dans le cœur de votre mémoire

Nota :

- Les parties sont équilibrées en taille.
- Les parties font l'objet d'une courte introduction et se referment sur une courte conclusion
- Des transitions lient les parties entre elles

Nota :

- Ce qui est vrai des parties est vrai des (éventuels) chapitres qui les composent

La bibliographie, présentée par ordre alphabétique, sera rédigée selon le modèle suivant :

1/ pour un ouvrage

Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point, entre parenthèses date d'édition, titre et sous-titre complets du livre en italique, lieu d'édition, Maison d'édition.

Exemple : Castel R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard.

2/ pour un ouvrage collectif

« Sous la direction de », Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point (du ou des directeurs de l'ouvrage), « éd. » (ou « éds » si plusieurs auteurs), entre parenthèses date d'édition, titre et sous-titre complets du livre en italique, lieu d'édition, Maison d'édition.

Exemple : Batifoulier P. éd. (2002), *Théorie des conventions*, Paris, Economica.

3/ pour un article de revue

Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point, entre parenthèses date d'édition, titre et sous-titre complets de l'article entre guillemets, Nom de la revue en italique, numéro de la revue.

Exemple : Demazière D. (1998), « Comment raconter son insertion professionnelle et dire le 'vrai' travail ? », *Agora*, n°14.

4/ pour un chapitre d'ouvrage collectif

Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point, entre parenthèses date d'édition, titre et sous-titre complets du chapitre entre guillemets, « *in* », Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point (du ou des directeurs de l'ouvrage), « éd. » (ou « éds » si plusieurs auteurs), titre et sous-titre complets du livre en italique, lieu d'édition, Maison d'édition.

Exemple : Desmarez P. (2001), « Du travailleur modèle aux modèles productifs. Éléments pour un débat » *in* Pouchet A. éd., *Sociologies du travail : quarante ans après*, Paris, Elsevier.

Citations :

Une citation se matérialise par :

1/ l'ouverture et la fermeture de guillemets dans le corps du texte

2/ une mention de la référence en note de bas de page selon le modèle de la bibliographie, à laquelle sera (seront) ajouté(s), le ou les numéros de(s) page(s) où se trouve le texte que vous citez

Exemple : Castel R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, p.32.

CALENDRIER

Réunion d'accueil et d'information lundi 16 septembre 2019 à 9h30

Immeuble La Pyramide, salle 105

Les cours et les TD suivent le même calendrier :

1ère session :

Semestre 3

Début de la formation	Semaine 38 - Lundi 16 septembre 2019
Séminaire	Semaine
Séminaire étranger	Semaine
Vacances de Noël	du 20/12/2019 après les cours, Reprise des cours le 06/01/2020
Jury Semestre 3 (Session 1)	Semaine 11 – le 11/03/2020

Table ronde	Semaine 6 le 07/02/2020
Bilan M2 premier semestre	Semaine 6 le 07/02/2020

Semestre 4

Début des stages	Semaine –mars 2020
Jury Semestre 4 (Session 1)	Semaine 28 – du 10 juillet 2020

2ème session :

Rattrapage semestre 3 et 4

Jury (Session 2)	Semaine 44 le 30 octobre 2020

La présence aux cours (TD et CM) est obligatoire.

Les cours sont donnés par demi-journées de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, sauf pour les conférences et les journées d'étude pour lesquelles les horaires sont indiqués sur le planning.

Les emplois du temps (EDT) et les informations sont affichés au 6ème étage sur les panneaux destinés aux Masters et sont mis en ligne sur la page d'accueil de votre Master :
http://sess-staps.u-pec.fr/scolarite/masters-sess/

Vous devez consulter quotidiennement l'application ADE pour connaitre votre emploi du temps et les différents changements possibles :
https://ade.u-pec.fr/direct/

- Utilisateur : sess_staps_web
- Mot de passe : (néant), puis OK
- Projet UPEC - 2019-2020 > Groupes > UFR SESS > A-SESS FORMATION INITIALE > MASTER 2 > Parcours.

La plupart des cours ont lieu sur le site de La Pyramide

Pourquoi un parcours international :

« Expertise, Ingénierie, Projets Internationaux » - « EIPI »?

La stratégie pédagogique comparative privilégie l'approche sociétale (ou *inter national*) afin d'identifier des « cohérences nationales ». Le but visé est de donner sens aux ressemblances ou aux différences entre les pays, **les politiques d'éducation, de travail, et de formation** des territoires étudiés, afin d'identifier des tendances globales ou au contraire la persistance de particularismes ou encore « la survivance » de logiques locales.

Toute action est inscrite dans un contexte déterminé. Aussi convient-il d'appréhender chacune d'entre elle dans son environnement en référence à des objectifs précis de comparaison. En tout état de cause, il ne peut y avoir d'approche sociologique sans raisonnement comparatif, même si les modalités de comparaison paraissent implicites quand il ne s'agit pas d'une comparaison internationale. Cependant, la comparaison telle qu'elle est envisagée au sein du parcours international contient de manière sous-jacente la perspective de constitution **d'une référence par rapport au secteur dans lequel chaque étudiant souhaite s'insérer plus tard socialement et ou professionnellement.**

La démarche pédagogique adoptée dans le cadre du parcours international propose deux sessions de mise en relation avec les réalités sociales et professionnelles : **une semaine d'étude à l'étranger**, puis **un stage professionnel long à l'étranger**, tant en Master 1 qu'en Master 2, au cours desquels plusieurs types de comparaisons seront possibles.

Par ailleurs, il s'agira de conduire **une comparaison dans les champs de l'éducation, de la formation, de l'animation et du travail**, afin d'identifier des points communs, par exemple, quant aux conditions professionnelles de production, à la gestion des ressources humaines, à la mobilité sociale et professionnelle, au management des organisations, à la gestion des relations interpersonnelles, à l'expertise, à l'ingénierie et au pilotage de projets d'éducation et de formation.

L'une des vertus de la démarche comparée à l'échelle internationale consiste véritablement à **soulever de nouvelles questions que le local n'envisage pas,** à l'instar des analyses relevant d'un relativisme culturel portées par un regard distancié sur la civilisation occidentale (cf. *Les lettres Persannes*, Montesquieu). Dès lors, l'approche du parcours international a vocation à amener les étudiants à s'interroger sur les éléments de structuration au niveau sociétal et sur la nature des relations entre action et pouvoir d'action.

Finalités

Au gré des mutations techniques, économiques, sociales et politiques en Europe et dans le monde, les bouleversements s'accélèrent et **la mobilité professionnelle, sociale et spatiale apparaît de plus en plus incontournable**. Hier, la décentralisation liée à la régionalisation en même temps qu'à la localisation, et à présent l'espace européen et international, consacrée par une existence juridique, économique et culturelle accentuent **une globalisation des problèmes posés par la formation, l'éducation et le travail en corrélation avec les problématiques de développement et de coopération au niveau international.**

Une véritable recomposition est engagée dans les rapports au travail, à la formation et à l'éducation. L'éducation, la formation, et le travail - champs stratégiques de développement - ne peuvent évoluer sans **un réel partenariat entre les différents acteurs locaux** : élus, chefs d'entreprises, administrations locales, établissements d'enseignement, de formation et de qualification, associations à caractère social et/ou éducatif, institutions internationales, organisations non gouvernementales…. tant en France qu'à l'étranger.

De nouveaux métiers ne cessent d'émerger, et la nécessité se dégage d'identifier une fonction de leader local, de coordinateur des énergies, capable d'entraîner avec lui les différents acteurs économiques, sociaux, culturels autour de projets de développement et de coopération sans cesse renouvelés. Les élus, les sous-préfets, les recteurs d'académies, les directeurs régionaux, les chefs de projets locaux nationaux, internationaux tant du secteur public que privé peuvent jouer, et jouent souvent ce rôle, mais **ils sont de plus en plus fréquemment accompagnés dans leurs missions de nouveaux professionnels** chargés de la conception, de la coordination, de la mise en œuvre, et du suivi technique du type "maîtrise d'ouvrage" jusqu'à l'aboutissement du projet de développement fixé.

Une telle mission revêt diverses facettes : coordonner des moyens, motiver et coordonner des équipes, susciter des complémentarités, faire émerger des initiatives nouvelles, étudier leur faisabilité et leur modalité d'intégration aux objectifs globaux, évaluer des politiques publiques ou privées. De nouvelles professionnalités sont à l'œuvre, se révèlent, émergent de l'interaction "formation développement coopération". Aussi**, la connaissance et la maîtrise de l'environnement économique, social, éducatif mondial s'impose-t-elle**, tout comme celle des langues et des mécanismes de montage et de financements de programmes internationaux.

Enfin, de tels professionnels doivent donc **être capables de dialoguer** avec des entrepreneurs, chefs de services administratifs, cabinets en audit de gestion, décideurs, politiques, responsables d'organismes éducatifs, économiques, sociaux, groupements professionnels, associatifs,...et différents types de structures, tant publiques que parapubliques, intercommunales, associatives, à vocation tant nationale qu'internationale, qui accueillent et/ou sont susceptibles de les accueilli.

Pédagogie et modalités pratiques :

Un choix pédagogique original et inédit ancré dans la pédagogie du projet

Le parcours international EIPI assuré par une équipe administrative et pédagogique associant des enseignants-chercheurs **français et étrangers, des professionnels**, est constitué, **d'un socle commun (tronc commun) d'enseignements** à l'ensemble des années (M1 et M2), et de contenus de formation spécialisés, ainsi que de stages.

Pour ce qui est des enseignements spécifiques au parcours EIPPI, la pédagogie mise en œuvre s'inspire de la « pédagogie de l'entraide mutuelle et du projet ». C'est la raison pour laquelle sont mixés les étudiants de première année de master et ceux de deuxième année. Cette organisation permet de créer de petits groupes projets thématiques comprenant une part quasi égale d'étudiants (de deux à quatre au maximum) de chaque année de master. Au cours du premier semestre, ces groupes thématiques structurés en « groupes de tâches » organisent leur travail d'étude et de recherche, y compris à visée professionnelle, en vue de recueillir des données durant le séminaire intensif d'une semaine qui se déroule dans un pays européen, puis de les exploiter dans les semaines suivantes. Ainsi, les étudiants acquièrent-ils progressivement non seulement les connaissances fondamentales propres au champ des sciences humaines et sociales, mais aussi apprennent-ils à élaborer des outils pertinents de recueil de données. Enfin, ils mettent en œuvre une démarche d'appropriation de savoirs théoriques qu'ils croisent ensuite avec des savoirs pratiques dans une perspective dialectique d'analyse et d'interprétation. Aussi, les enseignements du parcours international EIPI ne sauraient être découpés de manière traditionnelle au sens universitaire du terme. La pédagogie proposée est plus proche de celle des grandes écoles de commerce et d'ingénieur que de celle généralement en vigueur dans les universités.

Outre l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques, les étudiants acquièrent des méthodes d'apprentissage autonome tout en bénéficiant d'apports et d'accompagnement individualisés. Aussi, le dispositif pédagogique a-t-il pour objectif non seulement la mobilisation individuelle, mais aussi collective, favorisant, par voie de conséquence la prise de conscience de l'importance du travail en équipe pour leur future vie professionnelle.

Une dynamique de projet…

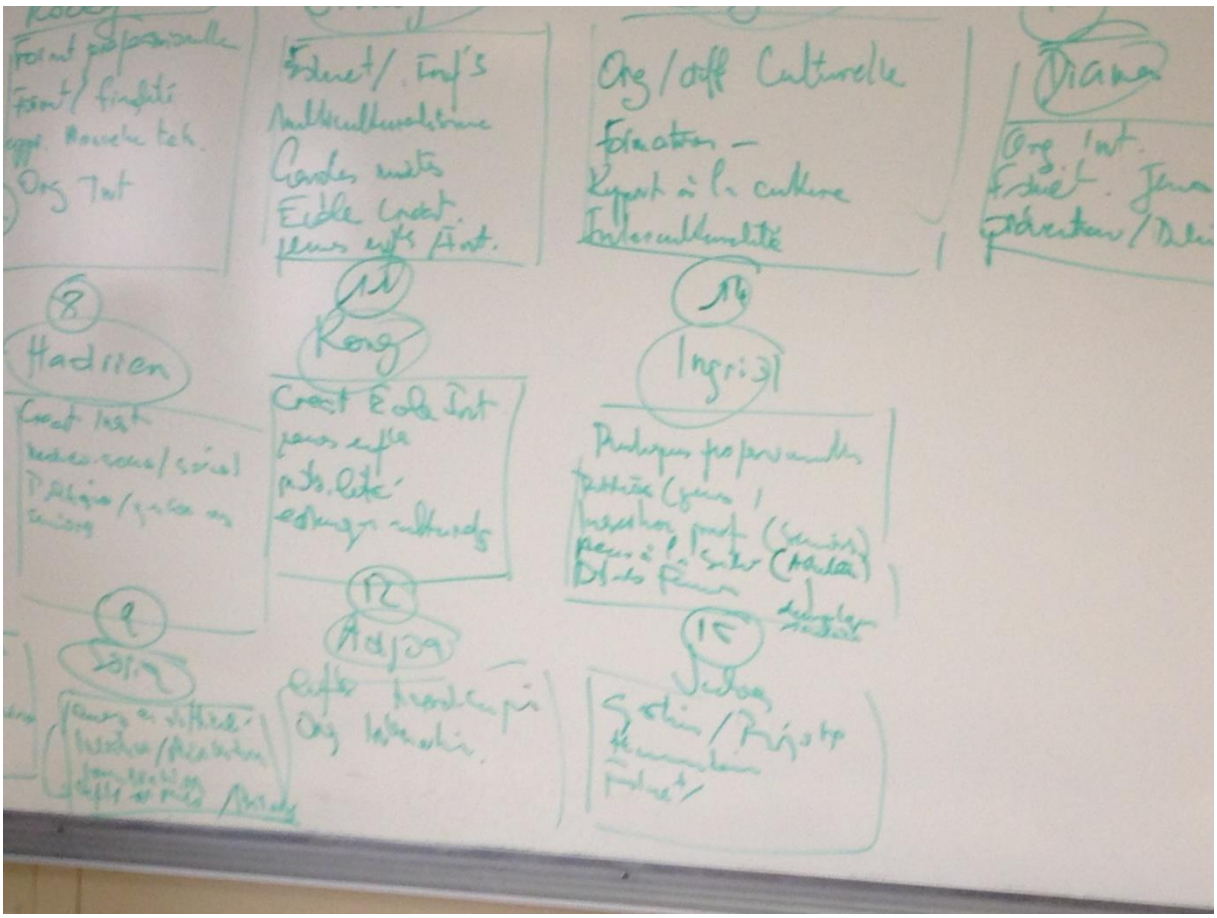

Des thèmes d'études et de recherche constitutifs de sous-groupes…

La formation comprend **également** un stage qui doit être effectué à l'étranger durant au moins **8 semaines en première année** de Master, et au moins **de 12 semaines en seconde année** de Master, dans une institution, organisation, entreprise, au cours desquelles une mission à caractère professionnel est confiée à l'étudiant. Cela constitue **un élément prépondérant de la professionnalisation du Master, y compris dans le champ de la Recherche.** A titre dérogatoire, l'un des deux stages longs peut se dérouler en France à condition que l'institution d'accueil soit de nature à développer des projets et des actions à vocation internationale, comme par exemple un service ou département à vocation internationale ou une organisation internationale.

Les étudiants peuvent bénéficier **d'une aide à la mobilité internationale; celle-ci permet d'apporter** une contribution aux frais d'hébergement, de déplacements, voire d'assurance à la majorité des demandeurs. En effet, **accompagnés dans leur démarche par le relais international de l'UFR, 84,6% bénéficient généralement d'une aide à la mobilité**[1]. D'autres aides peuvent éventuellement, selon les années être proposées sous la forme par

[1] Au titre de l'année universitaire de 2009/2010.

exemple d'un **contrat étudiant sur la base d'une centaine d'heures effectuées**[2]. Dans tous les cas de figure, une convention tripartite est établie entre l'organisme d'accueil du stagiaire, l'Université Paris Est Créteil et chaque étudiant.

Une mobilité d'une semaine est organisée chaque année, dans un pays différent[3] pour l'ensemble des étudiants du parcours international (M1 et M2). Cette session intensive est élaborée sur la base d'un projet pédagogique qui intègre une phase de **formation méthodologique et thématique** essentielle pour l'acquisition des compétences individuelles et collectives exigées pour l'obtention du Master. Cette immersion d'une semaine intensive ainsi que les travaux préparatoires qui s'y rattachent offrent une première opportunité de confrontation à la maîtrise des langues étrangères.

Des outils linguistiques (Plateforme d'apprentissage de langues 24/24h – 7/7j depuis une liaison internet) sont mis à la disposition des étudiants afin de faciliter l'acquisition, le perfectionnement, et la maîtrise des langues étrangères, toutefois les pays francophones offrent des possibilités d'accueil dans le cadre des stages, qu'ils soient à finalité professionnelle ou de recherche.

L'équipe administrative et pédagogique du Master dispose d'un réseau ressources français et étranger qui permet d'offrir des lieux de stages correspondant tant aux intérêts qu'aux projets des étudiants. Chaque année des collègues d'universités étrangères européennes interviennent au cours de la formation : Carmen Cavaco, professeure à l'Université de Lisbonne (Portugal), Ivana Padoan, professeure à l'Université Cà Foscari de Venise (Italie), Mercedes Gonzales professeure à l'Université de La Coruna (Espagne), Gabriela Motoi, professeure à l'Université de Craiova (Roumanie), et selon les opportunités des universitaires et des experts de grands organismes internationaux d'Amérique Latine, Centrale, et de la Caraïbe. Le parcours EIPI bénéficie notamment d'un réseau ressources riche d'une expérience d'échanges avec des partenaires étrangers depuis plus de 20 ans. Et, ce réseau est à présent structuré sous la forme juridique d'un Groupement d'Intérêt Scientifique » : « REDFORD 2*i* » qui présente toutes les garanties d'une offre scientifique et publique.

[2] En fonction des possibilités budgétaires de chaque année, une offre est proposée dans le budget de l'UFR SESS/STAPS.

[3] Zaragoza (Espagne, Déc. 2007), Turino (Italie, Déc. 2008), Lisboa (Portugal, Déc. 2009), Granada (Déc. 2010), Venise (Italie, Déc. 2011), Cracovie (Pologne, 2012), Edimbourg (Ecosse, 2013), Venise (2014), Séville (Espagne, 2015), Lisbonne (2016), Limerick (Irlande, Déc. 2017), Craiova (Roumanie, Déc. 2018).

Contenus de la formation

Master – mention « Sciences de l'éducation »

M2 : Parcours « Expertise, Ingénierie, et Projets Internationaux » - EIPI

M2 TRONC COMMUN

UE8 : Transformations et mutations éducatives et sociales II : **12h CM + 36h TD**
- ECUE 8.1 : Analyses intersectorielles de politiques publiques : **12h CM**
- ECUE 8.2 : Séminaire intensif : **36h TD**

UE 9 : Conduite de projet et dynamiques territoriales : **24h CM +24h TD** (« 50% commun-commun et 50% « commun-séparé en 2 sous-groupes »)
- ECUE 9.1 : Conduite de projet **: 12h CM + 12h TD**
- ECUE 9.2 : Analyse de besoin et diagnostic de territoires **: 6h CM + 6h TD**
- ECUE 9.3 : Méthodologie de l'évaluation **: 6h CM + 6h TD**

UE 10 : Pilotage d'organisation : **54h TD** (« 50% commun-commun et 50% « commun-séparé en 2 sous-groupes »)
- ECUE 10.1 : Conduite de réunion, management d'équipe : **18h TD**
- ECUE 10.2 : GRH : **18h TD**
- ECUE 10.3 : Analyse budgétaire, comptable et financière : **18h TD**

UE 11 : Langages et outils professionnels **: 48h TD**
- ECUE 11.1 : Langues niveau II : **24 h TD**
- ECUE 11.2 : Projet professionnel **24 TD**

UE 12 : Contextes professionnels : **60h TD**
- ECUE 12.1 : Contextes institutionnels II : **18h TD**
- ECUE 12.2 Séminaire Europe II : **18h TD**
- ECUE 12.3 : Analyse comparée : **12h TD**
- ECUE 12.4 : Inégalités et discriminations : **12h TD**

M2 SPECIFIQUE PAR PARCOURS

UE 13 Ingénieries spécifiques : **36h TD** ***parcours EIPI***
- ECUE 13.1 : Expertise, Ingénierie, Pilotage de Projets Internationaux **: 36h TD** ***parcours EIPI***

UE 14 Séminaires de spécialisation: **108h TD** ***parcours EIPI***
- ECUE 14.1 Expertise, Ingénierie, Pilotage de Projets Internationaux: **60h TD** ***parcours EIPI***
- ECUE 14.2 Séminaire de recherche et à caractère professionnel : **48h TD** ***parcours EIPI***

UE 15 Suivi des stages et des mémoires : **108h TD** ***parcours EIPI***
- ECUE 15.1 – Méthodologie de la recherche et de la recherche appliquée : **54h TD** ***parcours EIPI***
- ECUE 15.2 – Encadrement des mémoires : **54h TD** ***parcours EIPI***
  (+ Stage de 12 semaines minimum)

Code couleur
Rouge : « commun-commun » (si cours en présentiel : 1 enseignement unique pour tous)
Vert : « commun-mixé » (si cours en présentiel : 1 enseignement par groupe dont la constitution peut inclure des étudiants des différents parcours)
Bleu : « commun-séparé » (si cours en présentiel : 1 enseignement par parcours)
Noir : enseignements par parcours tels que prévus dans la maquette
Pour « vert » et « bleu », tout dépendra de l'ouverture ou non des 4 parcours. Sachant qu'en cas de faibles effectifs, même si l'on ouvre les parcours, des regroupements sont possibles. Il convient dès lors de se référer aux emplois du temps.

En conclusion : « Faire reconnaître le niveau de compétences atteint grâce à aux connaissances et à l'expérience de chacun(e) est un objectif qui sous-tend l'intention de l'équipe pédagogique du parcours EIPI ».

Les fiches de présentation des enseignements sont établies en référence aux éléments de contenus structurants du parcours international du Master EIPI. En revanche, compte tenu du choix pédagogique affiché, elles ne sauraient présenter un caractère contractuel. Elles constituent en revanche une série de repères des contenus abordés tout au long de la formation. Il en est de même des bibliographies proposées qui ne sauraient être considérées comme exhaustives.

Ainsi, les étudiant(e)s qui se sont inscrits dans le parcours international EIPI sont réputés s'être engagés contractuellement dans la démarche originale et innovante de projet pour l'ensemble de la durée de leur formation. Par leur inscription dans ce parcours EIPI, ils signent leur engagement dans une démarche pédagogique active et participative qui implique leur mobilisation personnelle et collective dans une perspective de co-construction. Enfin, les contenus d'enseignements et les modalités de leur mise en œuvre relèvent tout autant d'une finalité professionnelle au sens étroit du terme, que d'une formation à la recherche, les méthodes et outils mobilisés relevant toutes du champ des sciences humaines et sociales, et plus particulièrement des sciences de l'éducation et de la formation.

UE 8 – TRANSFORMATION ET MUTATIONS EDUCATIVES ET SOCIALES

ECUE 8.1 Analyse intersectorielle de politiques publiques

3 ECTS

Enseignant responsable : Dominique ARGOUD (argoud@u-pec.fr)
Intervenant :

12h CM

CONTENU

Cet enseignement fera un rappel des principales évolutions qui affectent l'État et les collectivités territoriales ces dernières années. Ces évolutions sont indispensables à connaître pour comprendre les transformations des politiques publiques.

En particulier, une attention sera portée sur le processus de décentralisation marqué par l'Acte I du début des années 1980, puis l'Acte II en 1984, et enfin l'Acte III de ces dernières années qui a contribué à modifier l'organisation territoriale de la République (notamment la loi dite NOTRe du 7 août 2015).

Ce cours se veut donc un cours de culture générale permettant d'appréhender le cadre politico-administratif dans lequel s'inscrivent les politiques publiques. Par ailleurs, ce cours sera l'occasion d'évoquer les thématiques en lien avec la transformation des politiques publiques : la gouvernance, la territorialisation, l'européanisation des services publics, la démocratie participative, etc.

BIBLIOGRAPHIE

Sur l'Etat en général, consulter le site vie-publique.fr. cf. également *les Cahiers français* n°379, mars 2014, consacré à « la place de l'Etat aujourd'hui » et le n°391 mars 2016, consacré aux « collectivités territoriales : la nouvelle donne ».

Borraz O., Guiraudon V., *Politiques publiques*, tome 1 (2008), tome 2 (2010), Paris, Presses de Sciences Po.

Le Galès P., Vezinat N., *L'Etat recomposé*, Paris, PUF, 2014.

Modalités d'évaluation:

l'évaluation s'effectuera en lien avec l'ECUE 8.2 (séminaire intensif)

Régime dérogatoire : Contacter l'enseignant (argoud@u-pec.fr) dans les trois semaines suivant le début des cours.

ECUE 8.2 Séminaire intensif « terrain »

2 ECTS

Enseignant responsable : Laurence Costes & Gille Rivet
(laurence.costes@u-pec.fr) (gilles.rivet@u-pec.fr)
Intervenant : Laurence Costes & Gille Rivet

36h TD

OBJECTIFS DU SEMINAIRE

Permettre aux étudiants de rencontrer différents acteurs du développement régional et local d'un même territoire afin de repérer la diversité des problématiques des acteurs et des démarches de projet qui sont les leurs.

Faire de cette expérience un point d'appui pour l'enseignement des intervenants du MASTER, l'investissement des étudiants et leur recherche de stages.

CONTENU

Permettre aux étudiants de rencontrer différents acteurs du développement régional et local d'un même territoire afin de repérer la diversité des problématiques des acteurs et des démarches de projet qui sont les leurs.

Faire de cette expérience un point d'appui pour l'enseignement des intervenants du MASTER, l'investissement des étudiants et leur recherche de stages.

Modalités d'évaluation :

Production d'un dossier écrit et restitution collective orale dans les territoires concernés.

Régime dérogatoire : Contacter l'enseignant (argoud@u-pec.fr) dans les trois semaines suivant le début des cours.

UE 9 – CONDUITE DE PROJET ET DYNAMIQUE TERRITORIALE

ECUE 9.1 Conduite de projets

3 ECTS

Enseignant responsable : Gille Rivet
Intervenant : Gilles Rivet (gilles.rivet@u-pec.fr)

12h CM 12h TD

CONTENU

Nous commenterons tout d'abord l'omniprésence du projet dans l'activité humaine contemporaine, en cherchant à en comprendre les enjeux dans les politiques sociales.

Nous présenterons ensuite les différentes facettes du *projet institutionnel* dans le cadre des politiques sociales, à la fois sous l'angle des attendus réglementaires et des pratiques dans les différentes structures concernées.

C'est après ces introductions que nous développerons la *conduite de projet*, comme modalité particulière de conduite de l'action : en détaillant les différentes phases de la démarche, nous identifierons le double ancrage dans des logiques d'action, d'une part, de recherche, d'autre part, en nous appuyant sur les apports de la démarche de recherche-action.

BIBLIOGRAPHIE

Jean-Pierre BOUTINET, Anthropologie du projet, PUF, "Quadrige", 2007

Luc BOLTANSKI, Eve CHAPIELLO, Le nouvel esprit du capitalisme, Gallimard, 1999

Hugues DIONNE, *Le développement par la recherche-action*, L'Harmattan/Outils de la recherche, 1998

Pierre-Marie MESNIER, Philippe MISSOTTE (dir), *La recherche-action. Une autre manière de chercher, se former, se transformer*, L'Harmattan/Recherche-action en pratiques sociales, 2003

Modalités d'évaluation :

Régime général : Évaluation commune pour les ECUE 9.1, 9.2 et 9.3 : contrôle continu écrit réalisé de manière collective.

Régime dérogatoire : Contacter les enseignants (Christophe JAUNET et Gilles RIVET) au plus tard dans les trois semaines suivant le début des cours.

ECUE 9.2 Analyse de besoins et diagnostic de territoire

1 ECTS

Enseignant responsable : Christophe JAUNET (christophe.jaunet@u-pec.fr)
Intervenant : Christophe JAUNET

6h CM 6h TD

CONTENU

Les politiques publiques de territoire s'articulent dans une gouvernance locale à travers trois dispositifs qui relèvent de politiques sectorielles répondant à des besoins sociaux clairement identifiés : Politique de la ville, politique de lutte contre l'exclusion et politiques éducatives locales.

Trois dispositifs d'intervention transversaux donnent une cohérence d'ensemble sur les territoires :

- Le contrat de ville,

- le Plan de cohésion sociale

- le Projet Éducatif de Territoire.

BIBLIOGRAPHIE

- Rapport de la cour des comptes sur la politique de la ville, février 2002.

- Les politiques sociales en France, Dunod 2014.

- Dictionnaire des politiques territoriales, Presses de Sciences Po, 2011.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Évaluation commune pour les ECUE 9.1, 9.2 et 9.3 : contrôle continu écrit réalisé de manière collective.

Régime dérogatoire : Contacter les enseignants (Christophe JAUNET et Gilles RIVET) au plus tard dans les trois semaines suivant le début des cours.

ECUE 9.3 Méthodologie de l'évaluation

1 ECTS

Enseignant responsable : Gilles Rivet
Intervenant : Gilles Rivet (gilles.rivet@u-pec.fr)

6h CM 6h TD

CONTENU

Nous repérerons tout d'abord l'émergence de l'évaluation des politiques publiques.

Après avoir défini précisément ce qu'est l'évaluation, nous la distinguerons d'autres démarches également pratiquées dans la conduite des politiques publiques.

Nous commenterons le cadre règlementaire de l'évaluation dans les politiques publiques et, singulièrement, dans les politiques sociales.

Nous décrirons enfin les étapes de l'évaluation, commentant les différentes pratiques à l'œuvre sur le terrain.

BIBLIOGRAPHIE

Bernard PERRET, « L'évaluation des politiques publiques », in Informations sociales, octobre 2003

Francis ALFÖLDI, *Évaluer en protection de l'enfance*, Dunod (4e édition), 2015

Brigitte BOUQUET, Marcel JEAGER, Yvan SAINSAULIEU (dir), *Les défis de l'évaluation en action sociale et médico-sociale*, Dunod, 2007

Guy CAUQUIL, *Conduire et évaluer les politiques sociales territorialisées*, Dunod, 2004

Bernard PERRET, *L'évaluation des politiques publiques*, La Découverte, 2008.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Évaluation commune pour les ECUE 9.1, 9.2 et 9.3 : contrôle continu écrit réalisé de manière collective.

Régime dérogatoire : Contacter les enseignants (Christophe JAUNET et Gilles RIVET) au plus tard dans les trois semaines suivant le début des cours.

UE 10 – PILOTAGE D'ORGANISATION

ECUE 10.1 Conduite de réunions, management d'équipe

2 ECTS

Enseignant responsable : Sara Maraval (sara.maraval@u-pec.fr)
Intervenant :

18h TD

CONTENU

Objectifs

- Dresser un repérage des multiples réunions auxquelles les professionnels peuvent participer.
- Repérer leur place dans l'emploi du temps professionnel et leur utilité.
- Sensibiliser à l'observation des réunions de travail, depuis leur contexte jusqu'à leur déroulé en passant par la fonction d'animateur de réunion.
- Sensibiliser le regard porté sur les réunions en tant que source d'informations sur le climat, sur la dynamique d'équipe et sur la vie institutionnelle.
- Repérer les conditions socio-historiques de l'émergence de la notion de management.
- Identifier les différents types de management et savoir se positionner en tant que manager d'équipe et de projet.

Déroulé

- Jour 1 :

Apport théorique concernant les notions suivantes : le groupe, les différents types de réunion, le déroulé d'une réunion et sa place dans l'institution, le management d'équipe…

- Jour 2 :

Retour sur les apprentissages de la première journée
Mises en situation de conduite de réunions, jeux de rôles et analyses en groupe-classe

- Jour 3 :

Evaluation

BIBLIOGRAPHIE

- Abdel Bar S. et Delaloy M. (2013). Le chef dans tous ses états… Dans Amistani C., Guélamine F. et Mounir H., *Chef de service en action sociale et médico-sociale*. Paris : Dunod/ANDESI.
- Anzieu, D. et Martin, J-Y. (1997). *La dynamique des groupes restreints*. PUF.
- Aubrun, E., Boudin, M-H., Delaloy, M., Durand P. Fernandez, C. et Turquier-Cann, P. (2015). Les points de vue des chefs de service. Dans Girard J.P, Méry I, Mounir H, *Les chefs de service à l'épreuve du changement*. Paris : Dunod/ANDESI.
- Bellenger, L. (2004). *Piloter une équipe projet : des outils pour anticiper l'action et le futur.* ESF.
- Delaloy, M. et Foudriat, M. (2014). *Les chefs de service en action sociale.* Paris : L'Harmattan.
- Delaloy, M., Foudriat, M. et Noble, F. (2014). *Le management des chefs de service dans le secteur social et médico-social : repères, enjeux et perspectives.* Paris : Dunod.
- Delaloy M. et Foudriat M. (2013). Chefs de service éducatif, cadres intermédiaires. L'accès aux postes et les transformations du marché de l'emploi. Dans Guéguen J.Y, *L'année de l'Action Sociale*. Paris : Dunod.
- Delaloy M. et Foudriat M. (2013). Trajectoires individuelles des chefs de service éducatifs. Dans Amistani C., Guélamine F. et Mounir H., *Chef de service en action sociale et médico-sociale*. Paris : Dunod/ANDESI.
- Diridoullou, B. (2014). *Manager son équipe au quotidien* (5ème édition). Eyrolles.

- Mucchielli, R. (2018). *La conduite des réunions : les fondamentaux du travail en groupe*. Édition ESF.
- Nere, J-J. (2000). *Comment manager un projet : responsabilité, travail en équipe : un enjeu pour les managers.* Demos.
- Van Den Bulke, P. et Monème, I. (2007). *Le management relationnel. Manager et Managé sont dans un bateau…* (5ème édition). Dunod.

Modalités d'évaluation :

Régime général : évaluation en groupe sur la base d'un travail à rendre le jour-même

Régime dérogatoire : dossier à réaliser individuellement et à renvoyer à l'enseignant par mail.

Rattrapage : dossier à réaliser individuellement et à renvoyer à l'enseignant par mail.

ECUE 10.2 GRH

2 ECTS

Enseignant responsable : Danielle LAPORT, (danielle.laport@u-pec.fr)
Intervenant :

18h TD

CONTENU

Cette intervention a pour but de vous présenter en premier lieu les logiques à l'origine de la mise en œuvre de la Gestion des Ressources Humaines ainsi que ses différents versants possibles dans l'entreprise. Le deuxième volet de l'intervention s'orientera sur des aspects plus opérationnels liés aux fonctions RH dans l'exercice de postes à responsabilité. Enfin, le positionnement potentiellement stratégique de la fonction RH tiendra lieu de fil d'Ariane durant ces trois journées d'interventions.

BIBLIOGRAPHIE

ALLOUCHE J., *Encyclopédie des ressources humaines,* Vuibert, 2012

CARRE P., CASPAR P (dir.)., IGALENS J (chap.)., *La gestion des ressources humaines,* Traité des sciences et des techniques de la formation, Dunod, 2009

DIETRICH A., PIGEYRE F., *La gestion des ressources humaines,* La Découverte, 2011

LE GALL JM., *La gestion des ressources humaines*, PUF, 2011

Modalités d'évaluation :

Régime général : Travail en sous-groupe autour d'une étude de cas.

ECUE 10.3 Méthodologie de l'évaluation

1 ECTS

Enseignant responsable : Laurent CAMBON
Intervenant : Laurent CAMBON

18h TD

CONTENU

L'analyse budgétaire s'intègre pleinement dans la méthodologie de conduite de projets. Les contenus abordés seront :

- Le bilan comptable et financier
- Les logiques d'enregistrement comptable
- Le diagnostic financier
- Les ratios budgétaires et financiers
- La comptabilité analytique
- Le budget
- Le contrôle de gestion
- La technique des COSA dans les réponses d'appels à projet

BIBLIOGRAPHIE

Laurent BATSCH, La comptabilité facile, Marabout Éditions, 2013.

Laurent CAMBON et Luc MAUDUIT, Le contrôle de gestion dans les établissements sociaux et médico-sociaux, ESF, 2014.

Nicolas BERLAND, Yves DE RONGE, Contrôle de gestion Perspectives stratégiques et managériales, Paris, Éditions Pearson, 2010.

Béatrice GRANDGUILLOT, L'essentiel du contrôle de gestion, Paris, Éditions Lestenso, 2013.

Francis JAOUEN, Comptabilité et gestion des associations, Paris, Éditions Delmas, 2010.

Modalités d'évaluation :

Travail en groupe (écrit collectif)

UE 11 – LANGAGES ET OUTILS PROFESSIONNELS

ECUE 11.1 Langues niveau II

2.5 ECTS

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)
Intervenants : Fatima ANANI, Pascal LAFONT & Marcel PARIAT

24h TD

CONTENU

Les langues sont appréhendées à travers : la compréhension orale et écrite, l'expression écrite, l'expression orale en continu et en interaction à partir de documents, de mises en situations, notamment lors du séminaire collectif à l'étranger ainsi que du stage.

Les activités d'usage de la langue sont mobilisées dans une perspective comparative (France et pays étrangers).

Mobilisation les TICE dans l'élaboration d'outils de recueil et d'exploitation de données (questionnaires, bases de données…)

Mobilisation des TICE dans l'élaboration de documents à finalité de communication et de diffusion des données recueillies (powerpoint, note de problématique, site web…)

L'objectif est d'accompagner l'étudiant dans la construction de la cohérence de son projet en passant par l'écriture de son histoire. Ainsi, est-il à même de donner un sens, de se valoriser, et de concrétiser son projet lors du stage de second semestre.

Cette démarche du bilan au projet s'appuie sur des outils. Afin de faciliter l'autonomie et la flexibilité, elle est complétée par un travail documentaire de groupe portant sur le champ de la formation, de l'insertion, du travail en croisant, compétences, métiers, fonctions, secteurs d'activités à l'international. Elle est finalisée par la synthèse dans un C.V., une lettre de motivation, et une mise en situation d'entretien de recrutement.

BIBLIOGRAPHIE

- DE SAIN Paul (J), Choisir sa vie, Inter Edition, 1999
- DOUENEL (J), SEDES (I), Faites votre bilan professionnel, Ed d'organisation, 2005
- PEREZ, D., 2012, Le guide du Cv et de la lettre de motivation, Paris, Éditions l'Express, l'Express emploi
- BOULIC-PALEWSKI, T., 2012, Les mots clé de la lettre de motivation, Paris, Studyrama, Poche Delmotte, A., DUHAMEL, S., ESCAFFRE, D. et FONTAINE, C., 2

Modalités d'évaluation :

À l'issue du premier semestre, un mémoire collectif est réalisé par un groupe d'étudiant(e)s. Celui-ci est l'aboutissement d'un projet engagé autour d'un thème défini et validé au cours des premières semaines du semestre. Il exige le recueil de données en France et à l'étranger dans le cadre d'un séminaire intensif terrain d'une semaine dans un pays d'Europe. Le travail réalisé fait l'objet d'un mémoire écrit et numérisé d'environ 80 pages qui fait l'objet d'une soutenance collective en langue étrangère.

Mémoire collectif.

ECUE 11.2 Le projet professionnel

2.5 ECTS

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)
Intervenant : Pascal Lafont & A. Duley-Bourrelier

24h TD

CONTENU

Les langues sont appréhendées à travers : la compréhension orale et écrite, l'expression écrite, l'expression orale en continu et en interaction à partir de documents, de mises en situations, notamment lors du séminaire collectif à l'étranger ainsi que du stage.

Les activités d'usage de la langue sont mobilisées dans une perspective comparative (France et pays étrangers).

Mobilisation les TICE dans l'élaboration d'outils de recueil et d'exploitation de données (questionnaires, bases de données…)

Mobilisation des TICE dans l'élaboration de documents à finalité de communication et de diffusion des données recueillies (powerpoint, note de problématique, site web…)

L'objectif est d'accompagner l'étudiant dans la construction de la cohérence de son projet en passant par l'écriture de son histoire. Ainsi, est-il à même de donner un sens, de se valoriser, et de concrétiser son projet lors du stage de second semestre.

Cette démarche du bilan au projet s'appuie sur des outils. Afin de faciliter l'autonomie et la flexibilité, elle est complétée par un travail documentaire de groupe portant sur le champ de la formation, de l'insertion, du travail en croisant, compétences, métiers, fonctions, secteurs d'activités à l'international. Elle est finalisée par la synthèse dans un C.V., une lettre de motivation, et une mise en situation d'entretien de recrutement.

BIBLIOGRAPHIE

- DE SAIN Paul (J), Choisir sa vie, Inter Edition, 1999
- DOUENEL (J), SEDES (I), Faites votre bilan professionnel, Ed d'organisation, 2005
- PEREZ, D., 2012, Le guide du Cv et de la lettre de motivation, Paris, Éditions l'Express, l'Express emploi
- BOULIC-PALEWSKI, T., 2012, Les mots clé de la lettre de motivation, Paris, Studyrama, Poche Delmotte, A., DUHAMEL, S., ESCAFFRE, D. et FONTAINE, C., 2

Modalités d'évaluation :

À l'issue du premier semestre, un mémoire collectif est réalisé par un groupe d'étudiant(e)s. Celui-ci est l'aboutissement d'un projet engagé autour d'un thème défini et validé au cours des premières semaines du semestre. Il exige le recueil de données en France et à l'étranger dans le cadre d'un séminaire intensif terrain d'une semaine dans un pays d'Europe. Le travail réalisé fait l'objet d'un mémoire écrit et numérisé d'environ 80 pages qui fait l'objet d'une soutenance collective en langue étrangère.

Soutenance mémoire collectif

UE 12 – CONTEXTES PROFESSIONNELS

ECUE 12.1 Contextes institutionnels

1.5 ECTS

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)
Intervenants : Pascal LAFONT, Ivana PADOAN, Marcel PARIAT

18h TD

CONTENU

Il s'agit d'étudier les contextes institutionnels dans lesquels les étudiants du master seront amenés à intervenir (secteurs public, associatif et privé lucratif au plan international) : appréhension des dispositions légales spécifiques (lois, décrets, circulaires… réglementation internationale et formes organisationnels existantes (acteurs et positionnement des acteurs). Il s'agit aussi de comprendre les articulations entre les différentes organisations (objectifs, moyens, financements, modalités de rendu-compte des budgets alloués etc.). Cet enseignement à également pour finalité de conduire les étudiants à comprendre leurs rôles au sein des organisations (chargés de missions, chargés de projets, responsables d'équipes) et de savoir se situer de manière pertinente. En outre, dans le cadre du parcours EIPI, il s'agira d'appréhender ces contextes institutionnels sous l'ange de la comparaison internationale.

Ces méthodologies de la comparaison seront appliquées à l'analyse comparée de pays, dispositifs, programmes, projets.

BIBLIOGRAPHIE

Badie B., Hermet G. (2001). *La politique comparée.* Paris. Armand Colin.
Bray M., Adamson B., Mason M. (2010). *Recherche comparative en éducation. Approches et methodes.* Bruxelles. De Boeck . Coll. Perspectives en éducation et formation.
Dayan J.-L. (2008). l'emploi en France depuis trente ans, vue d'ensemble, in *l'emploi, nouveaux enjeux,* INSEE références.
De Meur G., Rihoux B. (2002). *L'analyse quali-quantitavive comparée*. Louvain la Neuve. Bruylant Académia.
Drancourt N. C., Roulleau-Berger L. (2000). *les jeunes et le travail : 1959-2000*. PUF, Paris 2001.
Chopart J.,-N., *Les mutations du travail social. Dynamiques d'un champ professionnel*, Dunod,.
Dubar, C. Trippier P. (2005). *Sociologie des professions*, Armand Colin, collection U, 2ème édition.
Gallebou E., Y Raibaud Y. (2010). *transitions professionnelles dans le monde associatif et de l'animation* : collection Logiques Sociales, L'Harmattan.
Houston S. et Campbell J., « Using critical theory to develop a conceptual framework for comparative social work », *International Social Welfare,* vol. 10, n°1, Janvier 2001, p. 66-73.
Lallement M. (2005). « Comparer, traduire, bricoler », Barbier J.-C. et Letablier M.-T. (dir.), *Politiques sociales. Enjeux méthodologiques et épistémologiques des comparaisons internationales,* Bruxelles, Peter Lang. p. 160-190, p. 170.
Maurice M., Sellier F. et Silvestre J.J. (1982). *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, Paris, PUF.
Schriewer J. (2003). *Discourse Formation in Comparative Education.* Frankfurt. Peter Lang.

Modalités d'évaluation :

A l'issue du premier semestre, un mémoire collectif est réalisé par un groupe d'étudiant(e)s. Celui-ci est l'aboutissement d'un projet engagé autour d'un thème défini et validé au cours des premières semaines du semestre. Il exige le recueil de données en France et à l'étranger dans le cadre d'un séminaire intensif terrain d'une semaine dans un pays d'Europe. Le travail réalisé fait l'objet d'un mémoire écrit et numérisé d'environ 80 pages qui fait l'objet d'une soutenance collective en langue étrangère. Il intègre la dimension contextuelle comparée.

Écrit : Mémoire collectif (50%)

ECUE 12.2 Séminaire Europe II

1.5 ECTS

Enseignant responsable : Jérôme MBIATONG (jerome.mbiatong@u-pec.fr)
Intervenant :

18h CM

CONTENU

Ce séminaire prolonge et complète le séminaire Europe I (Master 1). Le programme approfondira quelques aspects des politiques de l'Europe insistera sur la gestion des programmes européens, le montage des dossiers et la gestion des projets européens.

Les enseignements mettront l'accent sur trois thématiques :

1. Articulation politiques européennes et politiques locales (Cas de l'agenda 21 et politique de l'UE en termes de développement durable) ;
2. Les Financements européens (FEDER, FSE) : mobilisation de fonds européens pour un projet, culture exemple ;
3. Méthodologie de montage de dossier et gestion d'un projet européen : cas des partenariats stratégiques Erasmus+

À l'issue des séminaires il est attendu que chaque étudiant se forge une idée de comment mobiliser ces politiques et quelle place leur donner dans leurs pratiques professionnelles.

BIBLIOGRAPHIE

Dehousse R. (dir) (2009). Politiques européennes. Paris : Presses de Sciences Po

Perrin, P. (2006). « Réplication des institutions et convergence des territoires », Revue d'Économie Régionale & Urbaine 2006/2 (juillet), p. 281-301.

Robert, C. (2007). L'impossible "modèle social européen". Actes de la recherche en sciences sociales, Seuil, 2007, pp.94-109

Aldrin, P. (2013). La " société civile européenne ", entre idéal démocratique et contingences politiques. Larcier. Le Parlement européen après Lisbonne, Larcier, pp.183-226

Modalités d'évaluation : Contrôle continu

Evaluation par parcours

Régime général : Dossier à partir d'un projet individuel ou à partir de la thématique du stage

Accompagnement pédagogique : Après la proclamation des résultats une séance est prévue pour rendre les dossiers et les commenter.

Rattrapage : les étudiants rendent un dossier individuel à partir de leur terrain. Les dossiers devront être rendus après le 1er jury

ECUE 12.3 Analyse comparée

1 ECTS

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)
Intervenant : Pascal LAFONT et Marcel PARIAT

12h TD

CONTENU

Il s'agit d'étudier les contextes institutionnels dans lesquels les étudiants du master seront amenés à intervenir (secteurs public, associatif et privé lucratif au plan international) : appréhension des dispositions légales spécifiques (lois, décrets, circulaires… réglementation internationale et formes organisationnels existantes (acteurs et positionnement des acteurs). Il s'agit aussi de comprendre les articulations entre les différentes organisations (objectifs, moyens, financements, modalités de rendu-compte des budgets alloués etc.). Cet enseignement à également pour finalité de conduire les étudiants à comprendre leurs rôles au sein des organisations (chargés de missions, chargés de projets, responsables d'équipes) et de savoir se situer de manière pertinente. En outre, dans le cadre du parcours EIPI, il s'agira d'appréhender ces contextes institutionnels sous l'ange de la comparaison internationale.

Ces méthodologies de la comparaison seront appliquées à l'analyse comparée de pays, dispositifs, programmes, projets.

BIBLIOGRAPHIE

Badie B., Hermet G. (2001). *La politique comparée.* Paris. Armand Colin.
Bray M., Adamson B., Mason M. (2010). *Recherche comparative en éducation. Approches et methodes.* Bruxelles. De Boeck . Coll. Perspectives en éducation et formation.
Dayan J.-L. (2008). l'emploi en France depuis trente ans, vue d'ensemble, in *l'emploi, nouveaux enjeux,* INSEE références.
De Meur G., Rihoux B. (2002). *L'analyse quali-quantitavive comparée*. Louvain la Neuve. Bruylant Académia.
Drancourt N. C., Roulleau-Berger L. (2000). *les jeunes et le travail : 1959-2000*. PUF, Paris 2001.
Chopart J.,-N., *Les mutations du travail social. Dynamiques d'un champ professionnel*, Dunod,.
Dubar, C. Trippier P. (2005). *Sociologie des professions*, Armand Colin, collection U, 2ème édition.
Gallebou E., Y Raibaud Y. (2010). *transitions professionnelles dans le monde associatif et de l'animation* : collection Logiques Sociales, L'Harmattan.
Houston S. et Campbell J., « Using critical theory to develop a conceptual framework for comparative social work », *International Social Welfare,* vol. 10, n°1, Janvier 2001, p. 66-73.
Lallement M. (2005). « Comparer, traduire, bricoler », Barbier J.-C. et Letablier M.-T. (dir.), *Politiques sociales. Enjeux méthodologiques et épistémologiques des comparaisons internationales,* Bruxelles, Peter Lang. p. 160-190, p. 170.
Maurice M., Sellier F. et Silvestre J.J. (1982). *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, Paris, PUF.
Schriewer J. (2003). *Discourse Formation in Comparative Education.* Frankfurt. Peter Lang.

Modalités d'évaluation :

Evaluation par parcours : àl'issue du premier semestre, un mémoire collectif est réalisé par un groupe d'étudiant(e)s. Celui-ci est l'aboutissement d'un projet engagé autour d'un thème défini et validé au cours des premières semaines du semestre. Il exige le recueil de données en France et à l'étranger dans le cadre d'un séminaire intensif terrain d'une semaine dans un pays d'Europe. Le travail réalisé fait l'objet d'un mémoire écrit et numérisé d'environ 80 pages qui fait l'objet d'une soutenance collective en langue étrangère. Il intègre la dimension contextuelle comparée.
Moyenne mémoire collectif et mémoire individuelle (12.3 + 15.1)

ECUE 12.4 Inégalités et Discriminations

1 ECTS

Enseignant responsable: Hakima MOUNIR, Claire COSSEE
(amounir@u-pec.fr), (claire.cossee@u-pec.fr)
Intervenant : Hakima MOUNIR, Claire COSSEE

12h TD

CONTENU

Ce cours vise à sensibiliser les étudiants (es) à la question de l'inégalité et de la discrimination en s'appuyant sur une approche pluridisciplinaire (sociologie histoire et droit). Il propose quelques éléments d'une histoire de ces deux concepts : « inégalité » et « discrimination » afin d'éclairer le débat sur les discriminations en France. Il met l'accent sur les rapports inégalitaires de « race » de classes et de genre.

L'objectif est de faire acquérir aux étudiants (es) une capacité d'identifier et d'analyser les problèmes d'inégalités et de discriminations, directes ou indirectes dans différents champs.

BIBLIOGRAPHIE

Modalités d'évaluation :

Evaluation par parcours EIPI

Régime général : contrôle continu (commun avec les autres ECUE de l'UE 12)

Régime dérogatoire : contrôle terminal écrit (commun avec les autres ECUE de l'UE 12)

Rattrapage : contrôle terminal écrit (commun avec les autres ECUE de l'UE 12)

UE 13 – INGENIERIES SPECIFIQUES

ECUE 13.1 Expertise, Ingénierie, Projets Internationaux

5 ECTS

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)
Intervenant : Pascal LAFONT & Marcel PARIAT

36h TD

CONTENU

L'objectif général est d'apporter des outils et méthodes pour appréhender l'environnement de l'éducation et de la formation dans une perspective internationale et d'en distinguer les contours :

- Analyse des besoins de formation,
- Élaboration d'une proposition de conseil et d'une réponse adaptée,
- Conception d'un processus d'évaluation des résultats et des effets,
- Recherche des financements complémentaires.
- Élaboration d'un cahier des charges,
- Mise en œuvre une démarche qualité.

Etude de « cas pratiques ».

Compréhension de l'émergence de l'ingénierie,

Analyse des besoins et diagnostic,

Elaboration de projet,

Evaluation et démarche qualité.

BIBLIOGRAPHIE

- Guide pratique de la formation : 2 volumes – ESF, 2014
- Manager la formation : un nouveau souffle avec la réforme de 2014 ? / Alain MEIGNANT – Editions Liaisons, 2014
- Ingénierie de formation : analyser, concevoir, réaliser, évaluer / Thierry ARDOUIN – Dunod, 2013
- Ingénierie et évaluation des compétences / Guy LE BOTERF – Editions d'Organisation, 2011
- Piloter un projet de formation : de l'analyse de la demande au cahier des charges / Marc DENNERY – ESF, 2008
- La gestion de la qualite / Kaoru ISHIKAWA – Dunod, 1996
- Management de la qualité / Jean-Marie Gogue – Economica, 2005
- Gilles HERREROS, *Pour une sociologie d'intervention*, Érès, 2002
- François ABALLÉA, « Travail social et intervention sociale : de la catégorisation à l'identité », in *Recherches et prévisions*, n°62, 2000, pp. 71-81
- Hugues DIONNE, *Le développement par la recherche-action*, L'Harmattan/Outils de la recherche, 1998
- Pierre-Marie MESNIER, Philippe MISSOTTE (dir), *La recherche-action. Une autre manière de chercher, se former, se transformer*, L'Harmattan/Recherche-action en pratiques sociales, 2003
- Jean-Pierre BOUTINET, Anthropologie du projet, PUF, "Quadrige", 2007
- Luc BOLTANSKI, Eve CHAPIELLO, Le nouvel esprit du capitalisme, Gallimard, 1999
- Bernard PERRET, « L'évaluation des politiques publiques », in Informations sociales, octobre 2003
- Danièle DEMOUSTIER, L'économie sociale et solidaire – S'associer pour entreprendre autrement, Alternatives économiques/Syros, Paris, 2001

- Jean-Noël CHOPART (dir), *Les mutations du travail social. Dynamiques d'un champ professionnel*, Dunod, 2000
- Patrick LEFEVRE (dir), Guide du management stratégique des organisations sociales et médico-sociales, Dunod, 2006

Modalités d'évaluation :

Élaboration et présentation écrite et orale d'un dossier de réponse à un appel d'offre international. Le travail est réalisé en sous-groupes.

Écrit : dossier du projet et présentation (100%)

UE 14 – SEMINAIRES DE SPECIALISATION

ECUE 14.1 Expertise, Ingénierie, Projets Internationaux

6 ECTS

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)
Intervenant : Lina RIVERA, Zohra BACHA, Pascal LAFONT & Marcel PARIAT

54h TD

CONTENU

Dans le cadre de l'expertise, de l'ingénierie, et du pilotage de projets internationaux, il s'agit d'analyser, puis répondre à un appel d'offre international (exemple : Europe, Banque mondiale…). Ainsi, les connaissances visées sont :

- Savoir répondre à un appel d'offres ou à un à appel à projets internationaux en mobilisant des compétences permettant d'avoir accès aux marchés et aux financements (analyse des attendus, des publics, territoires cibles… orientations des programmes…).

L'appel d'offres, est la manifestation d'un besoin d'achat de bien ou service autour d'un cahier des charges précis, sachant que la recherche d'offreurs est constitutive d'une concrétisation de cet achat dans une logique de transparence. Etant l'une des procédures d'accès aux marchés publics et internationaux, c'est une procédure contraignante qui répond à un formalisme rigoureux. Pour cela, il est important d'appréhender les différentes étapes. C'est d'abord d'en comprendre les principes, ensuite c'est de savoir où trouver l'information et comment la décoder, puis c'est l'étape de la réponse en deux phases : la candidature et l'offre puis c'est enfin comprendre comment se fait l'attribution.

L'appel à projets internationaux nécessite de faire coïncider un besoin (trouver des moyens, notamment de financement, voire des moyens complémentaires, pour mettre en place un projet) et des opportunités de soutien, notamment financiers exprimés par une entité publique, privée, et, ou, internationale. Il se distingue de la simple subvention par le fait qu'il est l'émanation d'une volonté de l'entité qui soutien d'orienter les moyens qu'il met à disposition. Même si le projet doit précéder la recherche de moyens pour le mettre en œuvre, il est souvent nécessaire de l'adapter au cadre de l'appel à projets.

Le séminaire de recherche à caractère professionnel a pour finalité de permettre à l'étudiant de construire, puis de mettre en œuvre des outils appropriés à sa démarche de recherche appliquée au champ professionnel. Ces outils sont fonction de l'objet d'étude.

BIBLIOGRAPHIE

BERTRAND Eric (2010). « Vers une ingénierie de l'expérience : le cas d'une formation action en direction des assistantes sociales à La Poste ». In Brémaud L., Guillaumin C., *L'archipel de l'ingénierie de formation,* Rennes, PU R. pages 147 à 169.
ENEAU Jérôme, BERTRAND Eric et LAMEUL Geneviève, « Se former et se transformer : perspective critique et formation universitaire aux métiers de la formation », Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur [En ligne], 28-1 | 2012, mis en ligne le 20 avril 2012. URL : http://ripes.revues.org/585
COURTOIS B., PINEAU G. (Coordonné par), (1991). *La formation expérientielle des adultes,* Paris, La Documentation Française.

SCHWARTZ Y. (2004), « L'expérience est-elle formatrice», dans *Education permanente* N° 158, pages 11 à 23.
Bataille Philippe, 1997, *Le racisme au travail*, Paris, La Découverte.
Nicole-Drancourt Chantal, Roulleau-Berger Laurence, 2001, *Les jeunes et le travail 1950 – 2000*, Paris, PUF.
BARBIER R. (1996). *La recherche action,* Paris, Anthropos.
BARBIER J.-M., DEMAILLY L. (1994). « Analyse des fonctions sociales et professionnelles des dispositifs utilisant la recherche comme outils de formation », pages 65 à 75 dans *Recherche et Formation,* N° 17.
BERTRAND E. (2003). « La transformation des expériences dans une recherche action comme dispositif d'accompagnement au changement ». In *Actes du colloque L'accompagnement et ses paradoxes, questions aux usagers, praticiens, scientifiques et politiques* (CD ROM). Fontevraud, les 22, 23 et 24 mai 2003.
GALVANI Pascal (1999). « Fertilisation croisée des savoirs et ingénierie d'alternance socio-formative. Le programme de recherche-Formation-action Quart Monde/Université » In N° 128, Revue Française de Pédagogie.
GOYETTE G., LESSARD-HEBERT M. (1987). *La recherche action, ses fondements, ses fonctions et son instrumentation,* Québec, Presses de l'Université du Québec, 204 pages.
LESSARD-HEBERT M. (1991). *Recherche action en milieu éducatif*, Montréal, Québec, Edition d'agence d'Arc.
Castel R., Les métamorphoses de la question sociale, Paris, Fayard.
Huret R. (dir.), « Politiques sociales en perspectives transatlantiques. Etats-Unis-Europe », Revue Européenne d'Histoire Sociale, 11, juillet 2004.
Lyon-Callo V., « Medicalizing Homelessness : The Production of Self-Blame and Self-Governing within Homeless Shelters », Medical Anthropology Quartely, Vol 14 (3), septembre 2000, pp. 328-345.
Snow D. & L. Anderson, Down on their Luck. A Study of Homeless Street People, Los Angeles, University of California Press, 1993.

Modalités d'évaluation :

Élaboration et présentation écrite et orale d'un dossier de réponse à un appel d'offre international. Le travail est réalisé en sous-groupes.

Écrit : Mémoire individuel

ECUE 14.2 Séminaire de recherche et à caractère professionnel

6 ECTS

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)
Intervenant : Pascal LAFONT & Marcel PARIAT

24h TD

CONTENU

Dans le cadre de l'expertise, de l'ingénierie, et du pilotage de projets internationaux, il s'agit d'analyser, puis répondre à un appel d'offre international (exemple : Europe, Banque mondiale…). Ainsi, les connaissances visées sont :

- Savoir répondre à un appel d'offres ou à un à appel à projets internationaux en mobilisant des compétences permettant d'avoir accès aux marchés et aux financements (analyse des attendus, des publics, territoires cibles… orientations des programmes…).

L'appel d'offres, est la manifestation d'un besoin d'achat de bien ou service autour d'un cahier des charges précis, sachant que la recherche d'offreurs est constitutive d'une concrétisation de cet achat dans une logique de transparence. Etant l'une des procédures d'accès aux marchés publics et internationaux, c'est une procédure contraignante qui répond à un formalisme rigoureux. Pour cela, il est important d'appréhender les différentes étapes. C'est d'abord d'en comprendre les principes, ensuite c'est de savoir où trouver l'information et comment la décoder, puis c'est l'étape de la réponse en deux phases : la candidature et l'offre puis c'est enfin comprendre comment se fait l'attribution.

L'appel à projets internationaux nécessite de faire coïncider un besoin (trouver des moyens, notamment de financement, voire des moyens complémentaires, pour mettre en place un projet) et des opportunités de soutien, notamment financiers exprimés par une entité publique, privée, et, ou, internationale. Il se distingue de la simple subvention par le fait qu'il est l'émanation d'une volonté de l'entité qui soutien d'orienter les moyens qu'il met à disposition. Même si le projet doit précéder la recherche de moyens pour le mettre en œuvre, il est souvent nécessaire de l'adapter au cadre de l'appel à projets.

Le séminaire de recherche à caractère professionnel a pour finalité de permettre à l'étudiant de construire, puis de mettre en œuvre des outils appropriés à sa démarche de recherche appliquée au champ professionnel. Ces outils sont fonction de l'objet d'étude.

BIBLIOGRAPHIE

BERTRAND Eric (2010). « Vers une ingénierie de l'expérience : le cas d'une formation action en direction des assistantes sociales à La Poste ». In Brémaud L., Guillaumin C., *L'archipel de l'ingénierie de formation,* Rennes, PU R. pages 147 à 169.
ENEAU Jérôme, BERTRAND Eric et LAMEUL Geneviève, « Se former et se transformer : perspective critique et formation universitaire aux métiers de la formation », Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur [En ligne], 28-1 | 2012, mis en ligne le 20 avril 2012. URL : http://ripes.revues.org/585
COURTOIS B., PINEAU G. (Coordonné par), (1991). *La formation expérientielle des adultes,* Paris, La Documentation Française.

SCHWARTZ Y. (2004), « L'expérience est-elle formatrice», dans *Education permanente* N° 158, pages 11 à 23.
Bataille Philippe, 1997, *Le racisme au travail*, Paris, La Découverte.

Nicole-Drancourt Chantal, Roulleau-Berger Laurence, 2001, *Les jeunes et le travail 1950 – 2000*, Paris, PUF.
BARBIER R. (1996). *La recherche action,* Paris, Anthropos.
BARBIER J.-M., DEMAILLY L. (1994). « Analyse des fonctions sociales et professionnelles des dispositifs utilisant la recherche comme outils de formation », pages 65 à 75 dans *Recherche et Formation,* N° 17.
BERTRAND E. (2003). « La transformation des expériences dans une recherche action comme dispositif d'accompagnement au changement ». In *Actes du colloque L'accompagnement et ses paradoxes, questions aux usagers, praticiens, scientifiques et politiques* (CD ROM). Fontevraud, les 22, 23 et 24 mai 2003.
GALVANI Pascal (1999). « Fertilisation croisée des savoirs et ingénierie d'alternance socio-formative. Le programme de recherche-Formation-action Quart Monde/Université » In N° 128, Revue Française de Pédagogie.
GOYETTE G., LESSARD-HEBERT M. (1987). *La recherche action, ses fondements, ses fonctions et son instrumentation,* Québec, Presses de l'Université du Québec, 204 pages.
LESSARD-HEBERT M. (1991). *Recherche action en milieu éducatif*, Montréal, Québec, Edition d'agence d'Arc.
Castel R., Les métamorphoses de la question sociale, Paris, Fayard.
Huret R. (dir.), « Politiques sociales en perspectives transatlantiques. Etats-Unis-Europe », Revue Européenne d'Histoire Sociale, 11, juillet 2004.
Lyon-Callo V., « Medicalizing Homelessness : The Production of Self-Blame and Self-Governing within Homeless Shelters », Medical Anthropology Quartely, Vol 14 (3), septembre 2000, pp. 328-345.
Snow D. & L. Anderson, Down on their Luck. A Study of Homeless Street People, Los Angeles, University of California Press, 1993.

Modalités d'évaluation :

Élaboration et présentation écrite et orale d'un dossier de réponse à un appel d'offre international. Le travail est réalisé en sous-groupes.

Écrit : mémoire individuel

UE 15 – SUIVI DES STAGES ET DES MEMOIRES

ECUE 15.1 Méthodologie de la recherche et de la recherche appliquée

9 ECTS

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)
Intervenant : Pascal LAFONT & Marcel PARIAT

54h TD

CONTENU

Le stage, d'une durée de 3 mois minimum, fait intégralement partie de la formation. Il doit être réalisé dans un établissement du champ professionnel couvert par le parcours international, à savoir celui de l'éducation, de la formation, de l'insertion, du développement. Il se déroule soit dans une organisation de travail étrangère (à l'étranger), soit dans une organisation française au sein d'une direction ou d'un service à vocation internationale.

Le stage de 2ème année de Master ne consiste pas en une simple observation. Le stagiaire doit se voir confier la réalisation d'une mission à part entière. Celle-ci constituera la référence à partir de laquelle le stage sera évalué, mais elle sera également au fondement de l'objet du mémoire. La méthodologie privilégiée emprunte à la recherche-action, afin de lier théorie et pratique tout en appréhendant une problématique professionnelle. Celle-ci inclura une dimension interrogative, diagnostique et projet réalisable. Il s'agit donc de dépasser la déclaration d'intention pour proposer un projet réalisable matériellement, chiffré budgétairement, et de présenter des indicateurs de faisabilité : politiques, économiques, institutionnels, intégrant le repérage et la mobilisation d'acteurs. L'évaluation du stage s'effectue de manière double via deux fiches, l'une remplie par la structure, l'autre par le stagiaire.

Avant signature de la convention, le stage fait l'objet d'une lettre de mission qui comprend *a minima* les éléments suivants :

- Nom de la structure
- Nom et qualité du tuteur
- Dates du stage
- Mission principale
- Missions secondaires (facultatif)
- Modes de prise en charge financière (facultatif)

- Le mémoire de MASTER 2 doit intégrer des éléments contenus dans la réalité professionnelle, il s'agit bien de traiter ou de participer au traitement d'un problème à résoudre.
- Le stage (une lettre de mission doit être jointe à la convention de stage) se déroule entre février et mai.
- Le stage fait l'objet d'une convention de stage ; le stage fait totalement partie de la formation du MASTER 2, et doit être en conformité avec les objectifs du MASTER 2.
- Les objectifs du stage doivent être précisés et négociés avec le Responsable officiel du stage accueillant le stagiaire de MASTER 2.

- Le modèle méthodologique privilégié est emprunté en partie à la recherche action, afin de lier théorie et pratique tout en appréhendant une problématique professionnelle. Celle-ci inclura une dimension interrogative, diagnostique et projet réalisable ; il s'agira donc de dépasser la déclaration d'intention pour proposer un projet réalisable matériellement, chiffré budgétairement, et de présenter des indicateurs de faisabilité : politiques, économiques, institutionnels, intégrant le repérage et la mobilisation d'acteurs.

- Ce projet sera sous-tendu par un souci méthodologique rigoureux — volonté d'administration de la preuve scientifique — allié à un argumentaire conceptuel et théorique en référence à l'objet d'étude et s'appuiera sur une bibliographie.
- L'ensemble dactylographié comprendra de 80 à 100 pages en dehors des annexes et de la bibliographie ; l'ensemble de l'écrit sera organisé et structuré en parties et chapitres.
- Cette UE vise aussi à accompagner les étudiants dans la recherche de stage et dans la définition de leur projet de mémoire à réaliser durant la période de stage.
- Le stage, pièce maîtresse d'un diplôme professionnel, peut être l'occasion d'une réflexion sur les lieux de l'intervention sociale. Dans quelle mesure en effet un terrain de stage se différencie-t-il d'un terrain d'action ou d'un terrain de recherche ? De la mission très cadrée et ponctuelle à la commande d'une étude voire d'une recherche plus ouverte, il existe toute une gamme de postures possibles pour un stagiaire ; quoi qu'il en soit, un stage est à concevoir comme une co-construction impliquant non seulement le stagiaire en attente de formation et ses représentations du milieu professionnel, mais aussi les professionnels du lieu d'accueil dans l'obligation, à cette occasion, de définir leurs attentes et les contours de tâches et fonctions dont le besoin ne préexiste souvent qu'à l'état confus. En somme le stage peut se faire séquence d'expérimentation de part et d'autre : le stagiaire découvre les diverses facettes et formes de l'intervention sociale et différents niveaux d'accès à l'action, les professionnels peuvent reconsidérer, en cette circonstance leur institution et glaner des éléments pour amorcer une analyse institutionnelle ou organisationnelle.
- Il s'agira également au sein de cet enseignement d'appréhender la démarche d'enquête à mettre en œuvre durant la réalisation du mémoire. Qu'est-ce qu'une recherche ? Quelles sont les différentes postures de recherche dans des contextes variés ? Quelles sont les méthodes d'enquêtes adaptées aux différents types de recherche ? L'enseignement alternera présentation théorique, exemples de recherche, cours méthodologiques et expérimentation de situations d'enquête.
- Le séminaire doit être le lieu d'examen des termes de cette co-construction et de son évolution. Nous aborderons dans le cadre de ce cours les différentes méthodes de l'enquête de terrain utilisées en sociologie : l'observation ethnographique et l'observation participante, l'entretien ethnographique et sa négociation, l'analyse de documents et l'analyse de contenu. Nous aborderons également les techniques de recueil des données comme le journal de terrain et la prise de notes en situation d'observation. Nous verrons dans quelle mesure l'on peut appliquer ces différentes méthodes à une situation de stage. Toute notre réflexion se développera autour de la tension entre ces deux contraintes : demeurer dans une démarche scientifique, d'une part et d'autre part, répondre à la commande institutionnelle.

BIBLIOGRAPHIE

Beau S., Weber F. (2003). *Guide de l'enquête de terrain*, La découverte, Paris, La découverte.
Becker H S. (2002). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, éditions La Découverte.
Berthier N. (2006). *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthode et exercices corrigés*, Paris, Armand Colin.
Coulon A (1987). *L'ethnométhodologie*, collection Que sais-je, P.U.F.
Hernandez Sampieri R., Fernandez Collado C ., Baptista Lucio P. (2010). *Fundamentos de metodologia de la investigacion.* Madrid. MC Graw Hill.
Howard S. Becker (2013). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche.* Paris. La découverte. Coll. Grands repères.
Mendras H, OBERTI M. (2000). *Le sociologue et son terrain. Trente recherches exemplaires*, éditions Armans Colin.
Paquay L., Crahay M., De Ketele J.M. (2010). *L'analyse qualitative en education. Des pratiques de recherché aux critères de qualité.* Bruxelles. De Boeck. Coll. Pédagogies en développement.
Peretz H. (1998). *Les méthodes en sociologie : l'observation*, éditions La découverte.
Quivy R., Van Campenhoudt L. (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod.
Zermeno Mendez S. (2011). *Metodos de investigacion. Investigacion para la vida.* Mexico. Pearson.

Modalités d'évaluation :

A l'issue du second semestre, un mémoire est réalisé chaque étudiant. Celui-ci est l'aboutissement d'un projet engagé autour d'un thème défini et validé dans le cadre de la lettre de mission du stage de deuxième semestre. Il exige le recueil de données à l'étranger et ou en France. Le travail réalisé fait l'objet d'un mémoire écrit et numérisé d'au moins 80 pages et fait l'objet d'une soutenance individuelle. Le mémoire correspond aux différentes étapes de la démarche scientifique en sciences humaines et sociales et il intègre une dimension comparée internationale.

Écrit : mémoire individuel (50%) + stage (50%)

ECUE 15.2 Encadrement des mémoires

9 ECTS

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)
Intervenant : Pascal LAFONT & Marcel PARIAT

54h TD

CONTENU

Le stage, d'une durée de 3 mois minimum, fait intégralement partie de la formation. Il doit être réalisé dans un établissement du champ professionnel couvert par le parcours international, à savoir celui de l'éducation, de la formation, de l'insertion, du développement. Il se déroule soit dans une organisation de travail étrangère (à l'étranger), soit dans une organisation française au sein d'une direction ou d'un service à vocation internationale.

Le stage de 2ème année de Master ne consiste pas en une simple observation. Le stagiaire doit se voir confier la réalisation d'une mission à part entière. Celle-ci constituera la référence à partir de laquelle le stage sera évalué, mais elle sera également au fondement de l'objet du mémoire. La méthodologie privilégiée emprunte à la recherche-action, afin de lier théorie et pratique tout en appréhendant une problématique professionnelle. Celle-ci inclura une dimension interrogative, diagnostique et projet réalisable. Il s'agit donc de dépasser la déclaration d'intention pour proposer un projet réalisable matériellement, chiffré budgétairement, et de présenter des indicateurs de faisabilité : politiques, économiques, institutionnels, intégrant le repérage et la mobilisation d'acteurs. L'évaluation du stage s'effectue de manière double via deux fiches, l'une remplie par la structure, l'autre par le stagiaire.

Avant signature de la convention, le stage fait l'objet d'une lettre de mission qui comprend *a minima* les éléments suivants :

- Nom de la structure
- Nom et qualité du tuteur
- Dates du stage
- Mission principale
- Missions secondaires (facultatif)
- Modes de prise en charge financière (facultatif)

- Le mémoire de MASTER 2 doit intégrer des éléments contenus dans la réalité professionnelle, il s'agit bien de traiter ou de participer au traitement d'un problème à résoudre.
- Le stage (une lettre de mission doit être jointe à la convention de stage) se déroule entre février et mai.
- Le stage fait l'objet d'une convention de stage ; le stage fait totalement partie de la formation du MASTER 2, et doit être en conformité avec les objectifs du MASTER 2.
- Les objectifs du stage doivent être précisés et négociés avec le Responsable officiel du stage accueillant le stagiaire de MASTER 2.

- Le modèle méthodologique privilégié est emprunté en partie à la recherche action, afin de lier théorie et pratique tout en appréhendant une problématique professionnelle. Celle-ci inclura une dimension interrogative, diagnostique et projet réalisable ; il s'agira donc de dépasser la déclaration d'intention pour proposer un projet réalisable matériellement, chiffré budgétairement, et de présenter des indicateurs de faisabilité : politiques, économiques, institutionnels, intégrant le repérage et la mobilisation d'acteurs.
- Ce projet sera sous-tendu par un souci méthodologique rigoureux — volonté d'administration de la preuve scientifique — allié à un argumentaire conceptuel et théorique en référence à l'objet d'étude et s'appuiera sur une bibliographie.

- L'ensemble dactylographié comprendra de 80 à 100 pages en dehors des annexes et de la bibliographie ; l'ensemble de l'écrit sera organisé et structuré en parties et chapitres.
- Cette UE vise aussi à accompagner les étudiants dans la recherche de stage et dans la définition de leur projet de mémoire à réaliser durant la période de stage.
- Le stage, pièce maîtresse d'un diplôme professionnel, peut être l'occasion d'une réflexion sur les lieux de l'intervention sociale. Dans quelle mesure en effet un terrain de stage se différencie-t-il d'un terrain d'action ou d'un terrain de recherche ? De la mission très cadrée et ponctuelle à la commande d'une étude voire d'une recherche plus ouverte, il existe toute une gamme de postures possibles pour un stagiaire ; quoi qu'il en soit, un stage est à concevoir comme une co-construction impliquant non seulement le stagiaire en attente de formation et ses représentations du milieu professionnel, mais aussi les professionnels du lieu d'accueil dans l'obligation, à cette occasion, de définir leurs attentes et les contours de tâches et fonctions dont le besoin ne préexiste souvent qu'à l'état confus. En somme le stage peut se faire séquence d'expérimentation de part et d'autre : le stagiaire découvre les diverses facettes et formes de l'intervention sociale et différents niveaux d'accès à l'action, les professionnels peuvent reconsidérer, en cette circonstance leur institution et glaner des éléments pour amorcer une analyse institutionnelle ou organisationnelle.
- Il s'agira également au sein de cet enseignement d'appréhender la démarche d'enquête à mettre en œuvre durant la réalisation du mémoire. Qu'est-ce qu'une recherche ? Quelles sont les différentes postures de recherche dans des contextes variés ? Quelles sont les méthodes d'enquêtes adaptées aux différents types de recherche ? L'enseignement alternera présentation théorique, exemples de recherche, cours méthodologiques et expérimentation de situations d'enquête.
- Le séminaire doit être le lieu d'examen des termes de cette co-construction et de son évolution. Nous aborderons dans le cadre de ce cours les différentes méthodes de l'enquête de terrain utilisées en sociologie : l'observation ethnographique et l'observation participante, l'entretien ethnographique et sa négociation, l'analyse de documents et l'analyse de contenu. Nous aborderons également les techniques de recueil des données comme le journal de terrain et la prise de notes en situation d'observation. Nous verrons dans quelle mesure l'on peut appliquer ces différentes méthodes à une situation de stage. Toute notre réflexion se développera autour de la tension entre ces deux contraintes : demeurer dans une démarche scientifique, d'une part et d'autre part, répondre à la commande institutionnelle.

BIBLIOGRAPHIE

Beau S., Weber F. (2003). *Guide de l'enquête de terrain*, La découverte, Paris, La découverte.
Becker H S. (2002). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, éditions La Découverte.
Berthier N. (2006). *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthode et exercices corrigés*, Paris, Armand Colin.
Coulon A (1987). *L'ethnométhodologie*, collection Que sais-je, P.U.F.
Hernandez Sampieri R., Fernandez Collado C ., Baptista Lucio P. (2010). *Fundamentos de metodologia de la investigacion.* Madrid. MC Graw Hill.
Howard S. Becker (2013). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche.* Paris. La découverte. Coll. Grands repères.
Mendras H, OBERTI M. (2000). *Le sociologue et son terrain. Trente recherches exemplaires*, éditions Armans Colin.
Paquay L., Crahay M., De Ketele J.M. (2010). *L'analyse qualitative en education. Des pratiques de recherché aux critères de qualité.* Bruxelles. De Boeck. Coll. Pédagogies en développement.
Peretz H. (1998). *Les méthodes en sociologie : l'observation*, éditions La découverte.
Quivy R., Van Campenhoudt L. (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod.
Zermeno Mendez S. (2011). *Metodos de investigacion. Investigacion para la vida.* Mexico. Pearson.

Modalités d'évaluation :

A l'issue du second semestre, un mémoire est réalisé chaque étudiant. Celui-ci est l'aboutissement d'un projet engagé autour d'un thème défini et validé dans le cadre de la lettre de mission du stage de deuxième semestre. Il exige le recueil de données à l'étranger et ou en France. Le travail réalisé fait l'objet d'un mémoire écrit et numérisé d'au moins 80 pages et fait l'objet d'une soutenance individuelle. Le mémoire correspond aux différentes étapes de la démarche scientifique en sciences humaines et sociales et il intègre une dimension comparée internationale.

Oral : soutenance mémoire individuel (50%) + oral stage (50%)